



Compte bancaire ouvert à mon insu

Par **golo_old**, le **29/11/2007** à **16:15**

Bonjour

Je dispose de plusieurs comptes à La Banque Postale. Début juin, j'ai reçu un relevé de compte à mon nom et adresse pour un LEP qui vient d'être ouvert avec 7700 euros par dépôt de chèque. Mais je n'ai jamais ouvert un tel compte... Par la suite, une carte de retrait à mon nom m'a été envoyée.

Me doutant qu'il s'agissait d'une erreur, je n'ai rien dit à ma banque car je pensais qu'ils allaient rapidement s'en rendre compte. Ca n'a pas été le cas. J'ai donc début septembre envoyé un courrier à mon centre financier en expliquant tout cela. Presque 3 mois après, je n'ai toujours pas reçu de réponse, et la carte fonctionne encore et j'ai toujours accès à ce compte.

Que faire ?

Dans une réflexion plus avare, que peut-il se passer si je retire de l'argent sur ce compte ? est-ce risqué ou hors la loi ?

Que dit la loi, sachant que je n'ai jamais ouvert ce compte (donc rien signé) mais qu'il est à mon nom et adresse ?

Merci par avance pour vos réponses.

O.B.